

Châtel-St-Denis, le 17 octobre 1994

Procès-verbal de l'assemblée des délégués du samedi 27. 11. 1993 à l'E.S.G de Bulle

Le président Richard Tarrès, procède aux salutations d'usage, relève la présence du corps de musique de la ville de Bulle qui nous fait le plaisir d'ouvrir cette assemblée par un concert .

1. Appel des sociétés et désignation des scutateurs

48 sociétés sont présentes sur 56

2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée

Le secrétaire Roger Vauthey, procède à la lecture du P.V. de l'assemblée 1992 qui est approuvé sans commentaire.

3 . Rapport du président

Richard Tarrès entame son rapport par des remerciements à son comité et à la commission de musique. Depuis le 21 novembre 1992 le comité et la commission de musique se sont réunis à 8 reprises. Christiane Conus, secrétaire de la commission de musique, présente sa démission. Elle est remerciée et félicitée par Richard. La saison 1992 -1993 fut une nouvelle fois bien chargée et nous a apporté beaucoup de satisfactions fort diverses.

Le camp musical 1993 s'est tenu du 13 au 16 avril à Romont. Record de participation, puisque le camp a accueilli près de 115 jeunes musiciennes et musiciens issus d'une vingtaine de sociétés de musique. Ces deux chiffres démontrent que notre association a pris le bon chemin en ouvrant ses portes à l'ensemble des sociétés de la cantonale. L'A.F.J.M. compte 56 sociétés dont 18 ont demandé et obtenu leur adhésion à notre dernière assemblée. Deux autres vont le faire cette année. Pour le camp 93 les 120 jeunes qui y ont participé, ont réalisé un travail considérable et la qualité du concert de clôture, en a été la preuve. Remerciements à la commission de musique et aux 23 moniteurs bénévoles qui ont fonctionné durant ces 4 jours. Il remercie également l'équipe de cuisine, la société cantonale des musiques fribourgeoises, la société des vétérants fribourgeois, et l'association fédérale pour les subsides qu'elles nous octroient.

1993 a connu la deuxième édition des Rencontres musicales cantonales à Romont le 13 juin, manifestation organisée tous les 2 ans. L'organisation a été parfaite et les nouveautés apportées par les responsables ont été une réussite. Cela s'est fait dans la bonne humeur, par l'intermédiaire de jeux originaux. Bravo et merci au C.O. et à son président Mr. William Morel.

Pour l'année 1994 une échéance très importante nous attend : la 12^{ème} Fête cant. des jeunes musiciens à Chatonnaye les 17-18-19 juin. Le président du C.O. nous présentera les lignes directrices au point 8 du tractanda.

Le camp 1994 sera organisé du 5 au 8 avril à nouveau à Romont. Il sera novateur tant au niveau de sa conception fondamentale (avec 2 formations) qu' au niveau de son contenu (avec l'apparition d'ateliers) et enfin au niveau de son organisation avec un partenariat avec la commune de Romont. Nous reviendrons plus en détail au point 10 du tractanda.

Le président termine en remerciant les délégués pour tout ce qu'ils font pour la bonne marche de leurs sociétés et pour amener de nouveaux jeunes à la musique instrumentale.

4. Rapport du président de la commission de musique.

Dans son rapport le président désire relater 2 événements musicaux qui nous ont rassemblés :

- Le camp musical
- Les rencontres musicales de Romont

Camp : après le test d'admission 115 participants ont travaillé avec sérieux durant ces 4 jours avec un enthousiasme débordant. Autour du travail musical proprement dit, la commission de musique a organisé 3 moments forts.

1. La conférence du percussionniste J-Louis Matthey qui a su montrer par ses démonstrations les exemples tirés du grand répertoire de la musique classique combien cette famille d'instruments est indissociable de l'univers sonore qui nous est familier.

2. La présence comme chef invité de M. José Niquille, Professeur de musique, tubiste et chef d'un brass-band. Avec nos jeunes, il a abordé les pages les plus difficiles figurant dans le répertoire choisi cette année, soit trois ouvertures.

3. En relation avec M. Niquille notre volonté de mener une action de vulgarisation des gros instruments, nous avons eu la chance de compter sur le concours du quatuor de tuba fribourgeois *dites-le moi tuba* pour un concert-présentation d'un grand intérêt et de très haute qualité.

Rencontres musicales de Romont : la première qualité de cette manifestation est la simplicité avec lesquelles les ensembles se sont retrouvés dans le chef-lieu glânois. Tout fut remarquablement organisé : le tirage au sort, les lieux de répétitions, le respect des horaires. Soulignons la nouveauté de cette rencontre : la confrontation des sociétés dans des jeux extra-musicaux la qualité du contact, l'esprit de corps de nos ensembles.

Le président termine en remerciant le comité et ses collègues de la commission de musique pour tout leur savoir faire et leurs disponibilités pour l'A.F.J.M.

5. Rapport du caissier et de la société vérificatrice des comptes et acceptation de l'assemblée.

Le caissier Jean-Marc Oberson donne le résumé des chiffres augmentation de fortune par rapport à 1992 : Fr 4'804.-
L'ensemble instrumental de E.S.G. et du C.S. déclare les comptes conformes et l'assemblée donne son approbation.

6. Fixation de la cotisation annuelle.

Elle reste à Fr. 20.-

7. Désignation du lieu de la prochaine assemblée et nomination de la société vérificatrice des comptes

Le comité cantonal propose Châtonnaye lieu de la prochaine fête cantonale et qui fonctionnera également comme section vérificatrice des comptes. Châtonnaye accepte avec acclamation de l'assemblée.

8. Information relatives à la prochaine Fête Cantonale des Jeunes Musiciens Fribourgeois à Chatonnaye : M. Bernard Sansonnens, président du C.O.

M. Sansonnens nous informe que depuis 1 année le C.O. est à l'oeuvre pour recevoir les jeunes musiciens fribourgeois. Toute la fête se déroulera au centre du village où la circulation sera interdite. Les piétons et les musiciens seront rois durant ces trois jours. Les concours se dérouleront à l'église, les concerts à la cantine, les répétitions dans les salles des classes et pour le morceau d'ensemble sous la cantine.

Le vendredi la fête commencera par un loto. Le samedi sera organisée une brocante, à midi concert apéritif et début des concours et concerts. Ensuite concert par une fanfare française et le soir grand concert de gala. Dimanche matin suite des concours et concerts, après-midi cortège, morceau d'ensemble et concert d'adieu de la fanfare française. Nouveauté : possibilité aux tambours de participer aux concours.

La carte de fête est fixée à Fr 17.-

9. Admissions, démissions et exclusions

2 nouvelles admissions sont proposées à l'assemblée celle d'Albeuve et d'Enney qui sont admis et à qui l'on souhaite une cordiale bienvenue.

10. Camp musical 1994

Autour de la structure habituelle fonctionnant depuis de nombreuses années, le comité et la commission de musique ont voulu adapter ces infrastructures dans le but d'accueillir le plus grand nombre de jeunes musiciens. Etant à l'étroit l'an passé, nous voici obligé de vous présenter une nouvelle formule et pour nous de la tester lors du prochain camp.

Chose importante le travail en parallèle de deux formations. Pour éviter une certaine rivalité, nous les avons baptisées **Dal Segno et Da Capo**. Nous engagerons une équipe de moniteurs qui enseignera à deux classes différentes en alternance avec les répétitions générales qui recevra les membres de l'autre formation.

De par le travail en parallèle de ces deux formations, le programme musical comprendra pour chacune d'elle l'étude de 5 ou 6 pièces durant les quatre jours, en vue du concert final. C'est pourquoi, nous avons mis sur pied trois ateliers d'animation pour diversifier ces quatre journées. Les activités du soir seront identiques et nous espérons présenter une conférence-démonstration du **Brass-band** de Fribourg. La qualité de ce camp devient un souci à partager par chaque société de notre association. La cotisation sera augmentée de 5 Fr par jour, elle passera de 35 Fr à 40 Fr pour les membres et de 55 Fr à 60 Fr pour les non-membres.

11. Démission à la commission de musique et nomination de deux nouveaux membres.

Christiane Conus a démissionné, avec acceptation de l'assemblée comme l'exigent les statuts, au grand regret de notre association et de notre président qui la remercie.

Bernard Maillard remercie à son tour Christiane et propose deux candidats acceptés par l'assemblée qui est d'accord d'élargir la commission de musique. Ce sont, Mlle Marlène Chassot, et Mr. Eugène Pasquier comme membre supplémentaire à la commission de musique.

12. Propositions des membres.

Aucune

13. Propositions du comité et de la commission de musique.

Le président demande aux délégués quelle société serait intéressée par l'organisation des 3ème rencontres musicales de 1995. Vuadens demande de plus amples renseignements. Le président demande d'en prendre note, d'y réfléchir et d'en parler dans vos diverses sociétés.

14. Remise des diplômes de membres d'honneur et nouvelles nominations.

Notre président remet un diplôme à Messieurs Claude Castella et Charly Grandjean, tous deux membres dévoués du comité cantonal.

Le comité propose de nommer deux nouveaux membres d'honneur :

Mme Elisabeth Michaux

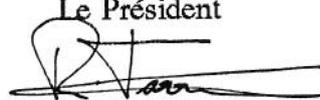
Mme Corinne Castella

qui font partie de l'équipe de cuisine. Elles toucheront leur diplôme l'année prochaine.

15. Divers.

Notre président remercie l'équipe de cuisine, tout spécialement Georgette et Gaston, et leurs offre un petit présent. Mr. F Raemy président cant. des musiques fribourgeoises, Mr. Brodard représentant des vétérans fribourgeois, Mme Pauchard présidente des chanteurs fribourgeois, félicitent notre association et son comité pour tout l'engagement musical que nous prodiguons auprès de la jeunesse de ce canton.

Le président lève l'assemblée en remerciant tous les participants

Le Président

Richard TARRES

Le Secrétaire

Roger VAUTHEY

ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DES JEUNES MUSICIENS

ASSEMBLEE DES DELEGUES,

BULLE, LE 27 NOVEMBRE 1993, 14.000H.

04. RAPPORT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE MUSIQUE

Mesdames, messieurs les Présidents ,
Mesdames, messieurs les Directeurs,
Mesdames, messieurs les Délégués,
Chers amis musiciens,

Dans ce rapport d'activité 1992 -1993, je désire relater les deux événements musicaux qui nous ont rassemblés, motivés, et ont prouvé une fois de plus que nos jeunes musiciens sont très engagés dans leur formation musicale en cours.

Le traditionnel camp musical s'est déroulé la semaine après Pâques soit du 13 au 16 avril, dans les bâtiments de l'école primaire de la ville de Romont. Nous avons pu travailler dans des conditions optimales grâce à la compréhension des autorités communales et du corps enseignant. Je tiens ici à les remercier de leur accueil soigné.

Pour la conduite de l'enseignement musical, nous avons pu compter sur le bénévolat, le dévouement de 20 moniteurs. Ce sont:

PRENDRE LISTE

Toutes ces personnes ont formé une équipe sympathique, gaie, disponible. Je tiens à relever ici, la compétence et la foi qu'elles ont mises dans leur fonction. Elles ont su motiver, encourager, montrer l'exigence nécessaire et la discipline qu'impliquent une formation musicale et instrumentale. Merci chers amis de ce service inégalable que vous nous avez rendu.

143 jeunes étaient inscrits au camp 1993. Après le test d'admission, nous avons accueilli finalement 115 participants. Ils ont travaillé avec sérieux durant ces quatre jours et je l'espère, sont repartis avec un enthousiasme débordant.

Autour du travail musical proprement dit, la commission de musique a organisé trois moments, je pense qu'on peut le dire, assez fantastique.

1. une conférence remarquable du percussionniste M. J.-Louis Matthey qui a su montrer par ses démonstrations et surtout ses exemples tirés dans le grand répertoire de la musique classique combien cette famille d'instruments est indissociable de l'univers sonore qui nous est familier.

2. la présence comme chef invité de M. José Niquille, professeur de musique, tubiste et chef d'un brass-band et également d'une harmonie. Avec nos jeunes, il a abordé les pages les plus difficiles figurant dans le répertoire choisi cette année, soit trois ouvertures.

3. en relation avec la présence de M. Niquille et notre volonté de mener une action de vulgarisation des gros instruments, nous avons eu la chance de compter sur le concours du quatuor de tuba fribourgeois *dites-le moi tuba* pour un concert-présentation d'un grand intérêt et de très haute qualité. Permettez-moi de remercier encore une fois ces artistes qui nous ont offert une soirée inoubliable dans la collégiale de Romont.

Ce rapport du camp ne serait pas complet si je ne parlait pas du concert final. Merci à la société de musique de Châtonnaye qui, pour la deuxième fois, nous accueillait avec tout son savoir-faire habituel.

11 productions représentaient le fruit de notre travail des quatre jours. Il y avait:

PRENDRE PROGRAMME

Comme à chaque fois, nos musiciens ont tout fait pour charmer leur public. Ils veulent lui montrer que sa présence est un encouragement fabuleux suite à leurs efforts des quatre jours du camp. Malheureusement un certain nombre de personnes ont dû rester dans le hall d'entrée de la salle, faute de place. Nous nous en excusons et nous ferons tout pour que l'année prochaine, chacun soit bien installé.

Le deuxième point que je tiens à relever est les deuxièmes rencontres musicales de Romont, le 13 juin 1993.

La première qualité de cette manifestation est la simplicité avec laquelle les ensembles se sont retrouvés dans le chef-lieu glânois. Des amis de longues dates qui se revoient et partagent un plaisir commun, la musique. Tout fut remarquablement organisé: le tirage au sort, les lieux de répétitions, le respect de l'horaire.

Soulignons la nouveauté de ces deuxièmes rencontres musicales: la confrontation des sociétés dans des jeux extra-musicaux qui ont consolidé la qualité du contact, l'esprit de corps de nos ensembles.

Un très grand merci au comité d'organisation, présidé par Monsieur William Morel qui, on peut le dire, a ramé pour que la fête soit belle et inoubliable.

Avant de terminer, permettez-moi de remercier très chaleureusement les membres du comité et surtout mes collègues de la commission de musique, Christiane Conus, Nicolas Fragnière, Luc Vonlanten, pour la qualité et l'efficacité de leur travail. Sans leur savoir-faire, leurs disponibilités, l'A.F.J.M. ne pourrait pas mettre à disposition de vos ensembles de jeunes tout ce que je viens de relater.

Mesdames, messieurs les Présidents ,
Mesdames, messieurs les Directeurs,
Mesdames, messieurs les Délégués,
Chers amis musiciens,

Nos jeunes sont appelés et tentés par beaucoup de loisirs parfois plus grisants et moins exigeants que la musique. Je vous exhorte dans votre mission d'être attentif à leur demande, de les encourager à tendre vers la pratique musicale la plus belle et la plus parfaite.

b.m.20.11.93

ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DES JEUNES MUSICIENS

10. INFORMATION CAMP MUSICAL 1994

Autour de la structure habituelle fonctionnant depuis de nombreuses années, le comité et la commission de musique a voulu adapter ses infrastructures dans le but unique d'accueillir le plus grand nombre de jeunes musiciens. Etant à l'étroit l'an passé, nous voici obligé de vous présenter une nouvelle formule et pour nous de la tester lors du prochain camp.

Chose important le travail en parrallèle de deux formations. Pour éviter une certaine rivalité par l'emploi d'appelation **a et b** ou **1 et 2**, nous les avons baptisées **dal Segno et Da Capo**.

Nous engagerons une équipe moniteurs qui enseignera à deux classes différents en alternance avec les répétitions générales qui recevra les membres de l'autre formation.

De par le travail en parrallèle de ces deux formations, le programme musical comprendra pour chacune d'elle l'étude de 5 ou 6 pièces durant les quatre jours, en vue du concert final. C'est pourquoi, nous avons mis sur pied trois ateliers d'animation pour diversifier ces quatre journée et éviter peut-être le taux de saturation ressenti fréquemment durant la journée du jeudi.

Puis nous organiserons un moment de défoulement par la pratique du sport car nous estimons que nos jeunes ne peuvent pas suffisamment le faire la nuit, dans les dortoirs.

Les activités du soir sont identiques et nous espérons présenter en conférence-démonstration le **Brass-band** de Fribourg dirigé par M.J.-Claude Kolly.

Cette nouvelle infrastructure ne peut pas se réaliser sans la constitution d'une équipe d'encadrement relativement importante. C'est pourquoi, nous nous adressons à chaque responsable de société, de bien vouloir nous comprendre et nous proposer des personnes susceptibles de nous aider par leur participation partiellement ou entièrement durant le camp 1994. La qualité de ce camp devient un souci à partager par chaque société de notre association.'

ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DES JEUNES MUSICIENS

ASSEMBLEE DES DELEGUES.

BULLE, LE 27 NOVEMBRE 1993, 14.000H.

11. NOMINATION A LA COMMISSION DE MUSIQUE

Avant de préparer l'avenir, je me permets, en votre présence, de remercier Christiane pour son travail au sein de notre association.

Première secrétaire en titre et en fonction de la commission de musique, Christiane m'a été précieuse durant ces quelques années. Elle a assumé avec une précision exemplaire la charge des procès-verbaux et de la correspondance.

La première qualité a relevé est son sens de l'initiative dans le travail à venir. Mout fois, elle m'a précédé dans les démarches à entreprendre mais sans jamais dépasser ses compétences dues à son poste de secrétaire. Ce partage du souci de la conduite de notre commission était pour moi un réconfort.

Merci Christiane de tout ton dévouement.

Lorsqu'un poste devient vacant à la c.m., nous partons à la recherche de l'oiseau rare.

Quels sont les critères de choix?

Bien sûr quelques connaissances musicales.

Mais surtout nous voulons à chaque fois quelqu'un connaissant bien l'activité de notre association et plus particulièrement le fonctionnement de nos camps musicaux car ceux-ci nous procurent une somme certaine de travail. Nous cherchons parmi les moniteurs qui ont conduit avec succès une classe d'enseignement durant quelques camps.

Cette personne doit avoir prouvé par son engagement et sa disponibilité son intérêt à notre cause et surtout à la cause de la jeunesse et de sa formation musicale.

Elle doit connaître le fonctionnement des classes d'enseignement, des répétitions générales et de la gestion de la parthèque.

Après avoir considéré ces critères, le comité et la c.m. de l'association vous propose, en remplacement de Christiane Conus, au poste de secrétariat, Mlle Marlène Chassot.

Marlène Chassot est hautboïste au Corps de musique de la ville de Bulle. Elle est assez bien connue dans notre canton car elle va très souvent en dépannage d'hautbois dans différents ensembles comme l'Orchestre d'harmonie de Fribourg, la fanfare l'Albergine de le Pâquier et à l'Union Instrumentale de Fribourg. Actuellement étudiante à l'Ecole d'infirmière de

Fribourg, elle suit les cours de hautbois dans la classe de M. Matthias Rudolf au Conservatoire de Fribourg.

Etant membre de l'EIESGCS, elle a pu participer comme élève à quatre camps musicaux de notre association, et comme monitrice, elle a enseigné lors de trois camps. En résumé, voilà sept années qu'elle vit dans nos camps.

Depuis plusieurs années, notre association connaît un essor fort réjouissant mais surtout encourageant pour nous qui sommes à son service mais aussi pour vous ses membres. Nous constatons que nos efforts, que nos démarches ne sont pas vaines auprès de la jeunesse musicales de notre canton.

Cependant vous n'êtes pas sans le savoir que notre travail ne cesse de croître en parallèle avec nos nouvelles démarches qui visent à tuer la routine et à mieux servir nos jeunes. En prévision du prochain camp et de tout le travail que sa restructuration va nous procurer et certainement pour une période de transition, nous vous proposons de nommer un membre supplémentaire à la c.m.

En considérant les critères développés précédemment, nous vous présentons comme candidat M. Eugène Pasquier.

Monsieur Eugène Pasquier est professeur de mathématiques au cycle d'orientation de la Gruyère et au Collège du Sud.

De 1980 à 1983, il suit les cours de direction organisés par l'Association fédérale des musiques. Parallèlement, il passe en 1982 le certificat d'étude de trompette au conservatoire de Fribourg.

De 1985 à 1988, il complète sa formation en suivant les cours des branches théoriques du degré diplôme dans la classe de M. J-Yves Haymoz. Responsable de la formation des cadets de la société de musique de le Pâquier, de 1975 à 1990, il a dirigé cette même société de 1981 à 1989.

Il fut membre du brass-band de cuivres Euphonia durant trois ans.

Il joue actuellement à la fanfare de son village, le Pâquier.

Dans le cadre de notre association, il fait partie de l'équipe des moniteurs du premier camp mis sur pied par notre association en 1976. Puis il assumait l'enseignement durant une dizaine de camps, en dernière date, en 1992.

Rapport du président AFJM 1993

Monsieur le psdt d'honneur,
Mesdames et Messieurs les membres d'honneur,
Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames et Messieurs les délégués des sociétés,

C'est une très grande joie et un plaisir pour moi que de vous recevoir ici à Bulle, dans cette aula de l'Ecole secondaire de la Gruyère.

Depuis notre dernière assemblée annuelle des délégués, le 21 novembre 1992, le comité cantonal et la commission de musique se sont réunis à 8 reprises, sans compter les séances séparées de la commission de musique, une réunion avec les autorités communales de Romont au sujet du camp musical (nous en reparlerons) et une réunion avec les organes dirigeants des Musiques de Jeunes de Romandie. Autant de réunions où j'ai pu constater que notre Association a la chance de pouvoir compter sur des personnes enthousiastes, compétentes et disponibles. Ces personnes, ce sont vous, chers amis du comité cantonal et de la commission de musique. Je tiens devant cette assemblée à remercier Jean-Pierre Rossier, vice-président, Jean-Marc Oberson, caissier, Laurence Jaquet-Pugin, secrétaire correspondance, et Roger Vauthey, secrétaire interne. Pour la commission de musique, qui accumule un travail considérable, mes remerciements vont en premier lieu à son président, Bernard Maillard, qui se révèle, année après année, un meneur de classe et de grande qualité, Christiane Conus, secrétaire, Luc Vonlanthen et Nicolas Fragnière, membres. Je les remercie toutes et tous du sérieux avec lequel ils remplissent leur fonction au service de la jeunesse musicale et de la formidable ambiance créée dans nos diverses réunions et représentations. Je vous demande de les applaudir.

Christiane Conus, secrétaire de la commission de musique, présente cette année sa démission. Tout en la regrettant bien sûr, nous pouvons aussi la comprendre; en tout cas, j'aimerais la remercier chaleureusement et la féliciter pour tout ce qu'elle a fait au poste qui était le sien. Merci Christiane et bravo.

La saison 1992-1993 fut une nouvelle fois bien chargée et nous a apporté beaucoup de satisfactions fort diverses.

1) Tout d'abord le camp musical annuel qui s'est tenu du 13 au 16 avril à Romont : la partie enseignement aux écoles primaires, les repas au réfectoire de la Maison St-Charles et le logement aux abris PC de Chavannes-sous-Romont. Record de participation puisque le camp a accueilli près de 115 jeunes musiciens et musiciennes issus d'une vingtaine de sociétés de musique. Ces deux chiffres démontrent que notre Association a pris, il y a deux ans, le bon chemin en ouvrant ses portes à l'ensemble des sociétés de la Cantonale. Je vous rappelle que depuis l'année passée l'AFJM compte 56 sociétés affiliées, dont 18 ont demandé et obtenu leur adhésion lors de notre dernière assemblée. Deux autres vont le faire cette année. On constate donc que notre volonté d'ouverture a été comprise et a été bien reçue, et qu'elle a des incidences concrètes sur le développement et le nouveau visage du camp musical cantonal. Pour en revenir au camp 1993, sachez que les 120 jeunes qui y ont participé ont réalisé un travail considérable et la qualité du concert de clôture, à Châtonnaye, en a été la preuve. Le mérite en revient bien sûr aux jeunes d'abord, mais aussi à notre commission de musique qui a mis sur pied, pour la deuxième fois, des tests régionaux préalables, aux 23 monitrices et moniteurs qui ont assuré les cours bénévolement pendant quatre jours. Merci à tous.

Merci à notre super équipe de cuisine, des personnes formidables auxquelles j'aurai tout à l'heure l'occasion de témoigner notre reconnaissance. Enfin notre gratitude va encore à la Société cantonale des musiques fribourgeoises et à la société des Vétérans fribourgeois pour les subsides qu'elles nous octroient, ainsi qu'à l'Association fédérale des Musiques suisses.

2) 1993 a connu la deuxième édition des Rencontres musicales cantonales, manifestation organisée tous les deux ans et qui, comme vous le savez, veut fournir aux ensembles de jeunes musiciens un but de travail sur le plan cantonal les années sans fête cantonale proprement dite. Cette année, ces Rencontres ont eu lieu à Romont, le 13 juin. Je peux dire, sans risque de me tromper, que l'organisation a été sans faille et que les nouveautés apportées par les responsables romontois ont été une réussite. Contrairement aux Fêtes cantonales, où c'est la musique qui est jugée par un collège d'experts, les Rencontres 1993 ont voulu mettre les sociétés en concours, mais sur un tout autre plan : celui des connaissances musicales théoriques, des connaissances générales et de la dextérité. Cela s'est fait, dans la bonne humeur et dans les cris d'encouragement, par l'intermédiaire de jeux originaux et d'un questionnaire préparé pour l'occasion. Les jeunes ont beaucoup apprécié cette innovation qui leur a permis de passer une après-midi amusante et distrayante, et, pour certains de gagner des prix. Bravo au comité d'organisation de Romont et en particulier à son président, M. William Morel.

En ce qui concerne l'année à venir, vous n'ignorez pas qu'une échéance très importante nous attend : c'est notre 12ème Fête cantonale des Jeunes Musiciens, les 17-18 et 19 juin 1994, à Châtonnaye. Sous la présidence de M. Bernard Sansonnens, un Comité d'Organisation travailler d'arrache-pied depuis maintenant 1 année. Le comité cantonal a rencontré, le 11 novembre dernier, le CO de Châtonnaye pour faire le bilan du travail accompli et régler quelques détails. Je puis vous dire que tout est mis en oeuvre dans le but de recevoir dans les meilleures conditions les sociétés de jeunes musiciens. Je suis persuadé que la fête sera belle et répondra parfaitement à la somme d'efforts et de dévouement déployée à Châtonnaye. Le psdt du CO vous présentera les lignes directrices de la fête au point⁸XXX des tractanda, mais je tiens d'ores et déjà à vous remercier chaleureusement, M. Sansonnens, et je vous demande de transmettre mes salutations et mes remerciements à votre CO.

Le camp musical 1994 sera organisé du 5 au 8 avril, de nouveau à Romont. Je ne veux pas m'étendre ici sur son organisation, puisque le point 10 des tractanda le prévoit. Mais je peux déjà vous annoncer qu'il sera novateur tant au niveau de sa conception fondamentale (avec la création de deux formations musicalement autonomes), au niveau de son contenu (avec l'apparition d'ateliers sur deux demi-journées, l'un sportif, l'autre consacré à des visites d'entreprises, des conférences ...), et enfin au niveau de son organisation (avec un partenariat que nous avons demandé et obtenu de la part de la Commune de Romont qui s'engage à mettre à notre disposition les locaux nécessaires, cette année et à plus long terme).

Je relève enfin que notre Association cantonale a été dernièrement contacté par l'Association romande des Musiques des Jeunes. Une première réunion a eu lieu le 16 octobre et une autre est prévue le 4 décembre prochain, à Lausanne. Sous l'impulsion de Mme Bonino, membre du comité fédérale des Musiques de Jeunes, l'Association romande cherche à coordonner ses activités et à répertorier ce qui se fait sur ce plan en Romandie. Après plusieurs contacts avec Mme Bonino, je crois pouvoir dire que notre Association fribourgeoise les intéresse beaucoup dans la mesure où elle est l'une, pour ne pas dire, la plus active de Romandie. Voilà qui nous réjouit et qui promet un bel avenir.

Je termine mon rapport en vous remerciant, Mesdames et Messieurs les délégués, de tout ce que vous faites pour la bonne marche de vos sociétés dans le quotidien et je vous demande de penser toujours, là où vous êtes, à amener de nouveaux jeunes à la musique instrumentale.

Merci de votre attention.

Richard Tarrès, novembre 1993